

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : HGS nettoie-joints
Utilisation du produit : Est un produit synthétique pour nettoyer divers joints entre carrelages, dalles (non-calcaire) et briques

Identification de la société/entreprise


Producteur : HG International b.v. **No de téléphone:** : +31 (0)36 54 94 700
Adresse : Damsluisweg 70 **N° de fax** : +31 (0)36 54 94 744
 1332 EJ Almere **Interne:** : www.hginternational.com

Pays : The Netherlands

Importateur : MARTEC HANDELS **No de téléphone:** : +41.1.783.95.30/31
 AG

Adresse : Seestrasse 199 **N° de fax** : +41.1.783.95.49
 CH-8820 Wädenswill **Interne:** : www.martecag.ch

Pays : Suisse

 **Numéro d'appel d'urgence** : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
 +41.01.251.51.51 24-h-Notfallnummer 145

2. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
Suisse				
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	1 - 5	Xi; 36
Isotridécanol éthoxylé	69011-36-5	polymer	1 - 5	Xn; 22 Xi; 41
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	1 - 5	C; 35

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

Classification : Xi; R36/38

Risques pour la santé : Irritant pour les yeux et la peau.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Aucun danger particulier.
- Non disponible.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Ces produits peuvent être : oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes d'azote (NO, NO₂, etc.), oxydes de soufre (SO₂, SO₃ etc.), phosphates. Quelques oxydes métalliques.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).
- Précautions relatives à l'environnement** : Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de petits déversements, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable aux fins d'élimination. Pour les grands déversements, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le contenant d'origine.
- Utilisations spécifiques** : Non disponible.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des ingrédients

Suisse

Hydroxyde de sodium

Limites d'exposition professionnelle

SUVA (Suisse, 2003). Notes:

Kurzzeitgrenzwerte: 2 mg/m³ 15 minute/minutes. Forme: Poussières
MAK: 2 mg/m³ 8 heure/heures. Forme: Poussières

Contrôles de l'exposition

- Contrôle de l'exposition professionnelle** : S'assurer de la proximité de douches oculaires et de douches de sécurité à proximité du poste de travail.
- Protection respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Protection des mains** : Gants en caoutchouc butylique. Perméable temps >= 8 heures:
- Protection des yeux** : lunettes anti-éclaboussures
- Protection de la peau** : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Apparence

État physique

Couleur

Odeur

- : Liquide.
- : Clair Jaune.
- : Caractéristique.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH

Point de fusion

Point d'ébullition

Point d'éclair

Inflammabilité (solides, gaz)

Caractéristiques d'explosivité

Propriétés oxydantes

- : 13.5 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basique.]
- : Peut commencer à se solidifier à 318°C (604.4°F) selon les données de: Hydroxyde de sodium. Moyenne pondérée: 2.99°C (37.4°F)
- : La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (L'eau). Moyenne pondérée: 115.59°C (240.1°F)
- : La plus basse valeur connue est Coupe fermée: >100°C (212°F). (Isotridécanol éthoxylé)
- : Non applicable.
- : Non disponible.
- : Non disponible.

Date d'édition

23-5-2006.

Version

5.01

Page 3 de 7

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

Densité relative	: 1.085 g/cm ³ (20°C / 68°F)
Solubilité	: Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude. Insoluble dans méthanol, éther diéthylique, n-octanol, acétone.
Viscosité	: Dynamique: La plus haute valeur connue est 157 cP (Isotridécanol éthoxylé)
Autres informations	
Température d'auto-inflammation	: La plus basse valeur connue est 365°C (689°F) (Isotridécanol éthoxylé).

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières à éviter	: Réactif avec les acides.
Produits de décomposition dangereux	: Ces produits peuvent être : oxydes de carbone (CO, CO ₂), oxydes d'azote (NO, NO ₂ , etc.), oxydes de soufre (SO ₂ , SO ₃ etc.), phosphates. Quelques oxydes métalliques.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	: Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Carbonate de sodium	DL50	4090 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	6600 mg/kg	Orale	Souris
	Dlmin	714 mg/kg	Orale	man
Isotridécanol éthoxylé	DL50	200 à 2000	Orale	Rat
		mg/kg		
Hydroxyde de sodium	Dlmin	500 mg/kg	Orale	Lapin

Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Organes cibles	: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : poumons, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, lentille ou cornée.

Effets nocifs divers	: Non disponible.
-----------------------------	-------------------

Date d'édition

23-5-2006.

Version

5.01

Page 4 de 7

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

12. Informations écotoxicologiques

Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
Carbonate de sodium	LEPOMIS MACROCHIRUS (CL50)	96 heure/heures	300 mg/l
	DAPHNIA MAGNA (CL50)	96 heure/heures	500 mg/l
Isotridécanol éthoxylé	DAPHNIA MAGNA (CL50)	24 heure/heures	265 mg/l
	Flore. (CE50)	72 heure/heures	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure/heures	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure/heures	1 à 10 mg/l

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Il faudra éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

: Non applicable.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADNR	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		-

15. Informations réglementaires

Réglementation de l'Union Européenne

Date d'édition

23-5-2006.

Version

5.01

Page 5 de 7

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

Symbole/symboles de dangers



Irritant

Phrases de risque

: R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases de sécurité

: S2- Conserver hors de la portée des enfants.

S25- Éviter le contact avec les yeux.

S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37- Porter des gants appropriés.

S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S64- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Contient

:

Autres Réglementations CE

: Non disponible.

Utilisation du produit

: La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
- Produit de consommation.

Classification statistique de l'UE (code douanier)

: 32089091

Information sur l'identification des composants

: moins de 5%: agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, phosphonates, NTA (acide nitrilotriacétique) et sels.

Réglementations nationales

Suisse

Classe LRV (Ta-Luft)

: Non disponible.

Teneur en COV

: Exonéré.

16. Autres informations

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse

: R22- Nocif en cas d'ingestion.
R35- Provoque de graves brûlures.
R36- Irritant pour les yeux.
R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.
R41- Risque de lésions oculaires graves.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse

: C - Corrosif
Xn - Nocif
Xi - Irritant

Historique

Date d'impression

: 23-5-2006.

Date d'édition

: 23-5-2006.

Version

: 5.01

Vérifié par T. Rutgers.

Avis au lecteur

Date d'édition

23-5-2006.

Version

5.01

Page 6 de 7



Cette fiche de données de sécurité a été préparée
conformément à la Directive 91/155/CE de l'UE, telle que
modifiée par la Directive 2001/58/CE



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS nettoie-joints

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Version 5.01

Page 7 de 7